

De l'antisionisme et de l'antisémitisme

L'affaire PEDERZOLI a fait émerger à la connaissance du public d'autres affaires du même type, liées à l'enseignement de la SHOAH ou à sa commémoration au sein de l'Ecole publique. Les témoignages montrent l'isolement des professeurs et des chefs d'établissement qui pour avoir voulu se conformer à la loi et aux directives de l'Education Nationale en ce qui concerne l'histoire de la SHOAH sont victimes de groupes de pression issus eux-mêmes de la communauté éducative. Cet isolement, renforcé par diverses formes de harcèlement, engendre, chez ceux qui le subissent, découragement et peur. D'où le silence auxquels beaucoup se résignent.

Reste à comprendre pourquoi on en est arrivé là dans un pays dont les lois condamnent expressément la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme et toute forme de discrimination selon le sexe, les options sexuelles, les croyances et les origines.

Dans la mesure où le SNCA e.i.L. Convergence considère que l'affaire PEDERZOLI et celles qui lui sont semblables ont un caractère antisémite, il lui reste à expliquer pourquoi l'antisémitisme est entré dans l'Ecole d'aujourd'hui.

La société française est depuis de nombreux siècles, et même des millénaires, une société multiraciale et surtout multiculturelle. Cela est lié, d'évidence, à la situation de la France, finistère du continent eurasiatique et isthme entre la Méditerranée, l'Atlantique et les mers septentrionales qui prolongent cet océan : d'âge en âge, des populations venues de l'est, du sud, du nord s'y sont rencontrées, affrontées et mêlées. La Révolution de 1789 a entériné ce passé composite et ouvert la voie aux nécessaires fusions à venir par sa *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* qui est le fondement de la République.

Mais les contingences de l'histoire des hommes, et des Français en l'occurrence, offrent à certains des moyens pour biaiser les prémisses du vivre ensemble établies par la République.

La géopolitique, depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, a été en permanence troublée par l'existence de l'Etat d'ISRAËL et de l'affirmation, tout à fait légitime, du droit à l'existence d'un Etat Palestinien.

Pour diverses raisons, certains courants politiques, à l'origine extraparlimentaires, ont pris parti, en France, pour la cause palestinienne dont ils ont dénoncé l'ennemi numéro 1 dans le sionisme.

Or ces courants politiques de gauche extrême ont, au fil du temps, infiltré les autres partis ou, du moins, certaines de leurs composantes, et les organisations syndicales, y compris celles du secteur éducatif.

Quand la disparition de l'URSS a mis en déshérence idéologique bon nombre des militants de ces organisations, l'idéologie de remplacement a été toute trouvée, celle de la gauche extrême dont l'antisionisme n'était peut-être pas la seule caractéristique, ni même, peut-être, la principale, mais en tout cas faisait partie du bagage revendicatif.

Dans la France des dernières décennies marquée par l'importance croissante de la part de la population originaire du sud et de l'est méditerranéens, les prises de positions à gauche

ont été, dans l'ensemble et plus ou moins adroitement, favorables non pas à la totalité de cette population mais à ses éléments les plus voyants et les plus turbulents : ce qui a fait prévaloir les positions antisémistes.

Derrière une position politique, il est facile de dissimuler des sentiments moins avouables, voire de les justifier.

Le SNCA e.i.L. Convergence, sans voir, encore une fois, au regain de l'antisémitisme que la France connaît en ce moment comme seule cause l'antisémisme gauchiste, estime cependant qu'il a gangrené le monde éducatif par le biais de certaines organisations syndicales qui, comme par hasard – mais le hasard existe-t-il ?- animent, voire structurent, ces groupes qui font pression contre des chefs d'établissement qui veulent apposer sur la façade de leur école, collège ou lycée la plaque commémorant que des élèves y ont été arrachés de leurs classes pour être envoyés dans les camps d'extermination ; ou contre des profs qui enseignent à leurs élèves la SHOAH en les menant sur les lieux mêmes de cette extermination.

Qu'il existe d'autres explications à cette perversion qui conduit à l'y diffuser ceux qui, au premier chef, devraient œuvrer à empêcher l'antisémitisme dans l'Ecole publique, le SNCA e.i.L. Convergence n'en disconvient pas.

Mais la frilosité de certains, les maladresses de quelques autres, l'attentisme de beaucoup n'empêchent pas ce fait et même le favorisent : l'antisémitisme, comme la violence, est entrée dans l'Ecole.

En contrepartie de quoi, la prémisse fondamentale du vivre ensemble, la Laïcité, recule et, avec elle, la République.

Cela n'est pas tolérable.

Le SNCA e.i.L. Convergence sera toujours du côté de la Laïcité, de la démocratie, de la République et de celles et ceux qui y trouvent la garantie de leurs droits et de leur existence.